



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lois

Question écrite n° 70664

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur le rapport sur l'application des lois adoptées lors de la session parlementaire 2000-2001. Selon ce rapport, « la multiplication des déclarations d'urgence, à l'initiative du Gouvernement, qui a porté cette session sur quinze lois (soit 36 % des lois votées hors traités et accords internationaux, contre rétrospectivement et successivement, pour les deux sessions précédentes, 17 % et 26 %), aboutit à banaliser la préparation du suivi réglementaire du trop grand nombre de textes concernés. Le taux d'application des 249 mesures prévues n'est que de 18 %, en très net recul par rapport à la session précédente. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70664

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7216